

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [jade Soucy](#)

<https://www.cadre21.org/membres/b685aa43cf0efd79ff54fadc>

Date d'obtention : 2023-09-28 17:25:59

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Le fléau des médias et des cellulaires est de plus en plus présent en 2023. La trousse SEXTO est un outil complet, rapide et efficace pour aider nos professionnels à accompagner une jeune victime du sextage. Elle est aussi très complète pour sensibiliser, informer et outiller les gens entourant les jeunes victimes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais être bien outillée pour accompagner les jeunes victimes de Sexto dans le processus de dénonciation, mais aussi les jeunes investigateurs et les autres jeunes impliqués. L'outil est complet et les étapes sont très claires.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferai extrêmement attention de ne pas voir le contenu des Sexto, afin de ne pas tomber dans l'acte criminel de la consommation de pornographie juvénile